



Ville et campagne...  
**AU NATUREL**

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** *Pour publication immédiate*

**UN VÉHICULE ADAPTÉ POUR LES INTERVENTIONS D'URGENCE HORS RÉSEAU ROUTIER POUR LE SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE DE LAC-ETCHEMIN**

---

### **Au responsable de l'information**

**Lac-Etchemin, le mardi 28 juin 2016** - Aujourd'hui avait lieu à la caserne de pompiers de Lac-Etchemin, la remise de montants provenant du gouvernement du Québec (500 \$), de Mme Dominique Vien, députée de Bellechasse (1 500 \$) et la Caisse Desjardins des Etchemins (1500 \$). Ces montants qui totalisent 3 500 \$ ont grandement aidé le service de la sécurité incendie de Lac-Etchemin/Saint-Luc à défrayer une partie du coût de 11 500 \$ pour l'achat d'un véhicule tout terrain 4x4.

Monsieur Sylvain Poulin, directeur, précise que : « *c'est suite au dépôt du rapport du protecteur du citoyen intitulé « **L'organisation d'intervention d'urgence hors réseau routier – Une desserte à optimiser pour sauver des vies** », que nous avons fait l'analyse des risques sur nos deux territoires et que nous avons commencé à travailler ce dossier. Précisons que ce rapport a été déposé à l'Assemblée nationale suite à une plainte reçue d'une personne qui a jugé ne pas avoir reçu les soins nécessaires et appropriés qui est demeurée handicapée suite à cet accident, car les intervenants d'urgence ne possédaient pas les équipements adéquats pour évacuer une victime lors d'accident hors du réseau routier.*

*De plus, la décision de faire l'achat d'un véhicule tout terrain est venue se renforcer en 2015 suite à une demande pour l'évacuation d'un blessé victime d'un accident de VTT dans les sentiers du parc éolien. En effet, comme le service de la sécurité incendie ne disposait pas de véhicule adapté à ce genre d'intervention, nous avons dû utiliser le VTT appartenant au service des loisirs de Lac-Etchemin. Or, ce véhicule étant trop petit et pas assez puissant pour tirer notre traîneau de sauvetage, l'intervention s'est compliquée et a été périlleuse lors de la descente abrupte de la pente. Comme nous possédions déjà un traîneau d'évacuation qui nous servait l'hiver lors d'accident dans les sentiers de motoneige, nous l'avons fait modifier par le mécanicien de la municipalité afin d'y faire adapter des roues. De cette façon, le traîneau étant utilisable 4 saisons,*

*il nous manquait que le VTT adapté pour intervenir de façon sécuritaire.*

*En plus des équipements adéquats, rappelons que 12 de nos pompiers sont formés comme premiers répondants médicaux et, que tout dernièrement, ceux-ci ont suivi une formation sur l'utilisation de carte boussole et GPS afin de pouvoir localiser et rejoindre une personne blessée en forêt».*



**De gauche à droite – Sylvain Poulin, directeur de la sécurité incendie, Dominique Vien, ministre et députée de Bellechasse, Harold Gagnon, maire de Lac-Etchemin, Émile Lapointe, maire de Saint-Magloire, Denis Laflamme, maire de Saint-luc, Juliette Laflamme, mairesse de Buckland et Denis Bilodeau, directeur général de la Caisse Desjardins des Etchemins**

C'est donc grâce au don de Mme Vien, députée de Bellechasse, de la Caisse Desjardins des Etchemins et de la participation des municipalités de Lac-Etchemin et Saint-Luc, que nous avons pu mener à terme ce dossier et que dorénavant nous serons en mesure d'intervenir adéquatement lors de demande de sauvetage hors du réseau routier. Il est donc très important de se rappeler que "VOTRE SÉCURITÉ NOUS TIENT À COEUR".

- 30 -

Pour information :  
Sylvain Poulin  
Directeur de la sécurité incendie  
Directeur général/secrétaire-trésorier  
Tél. (418) 625-3434  
Courriel : [munetchemin.incendie@sogetel.net](mailto:munetchemin.incendie@sogetel.net)